

EX-BRIDGESTONE

Deux nouvelles entreprises s'implantent ! #12

ENVIRONNEMENT

Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie #14

INAUGURATION

Réouverture de la piscine intercommunale à Lillers #16

100 % AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • **Décembre 2023**



DOSSIER

Bien vieillir dans notre Agglo

#29

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#12

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



#14

BIEN-VIVRE ENSEMBLE



#16

4-9 _____ Dossier

Bien vieillir dans notre Agglo

10 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

11-17 _____ L'Agglo en mouvement

Vie économique

Une école d'ingénieurs à Béthune
Du nouveau sur l'ex-site Bridgestone
Les zones artisanales de l'Agglo se développent

Transition environnementale

Récupérateur d'eau de pluie : achetez le
vôtre avec l'aide de l'Agglo !
Centre de Valorisation Énergétique (CVE) :
les travaux préparatoires démarrent

Bien-vivre ensemble

La piscine de Lillers a rouvert ses portes
La charte Handicap a été signée

18 _____ Rencontre avec

L'association Chiens Handicaps de Robecq

19 _____ Fiers de notre agglo

Les aménagements de la Vallée Carreau

20 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

21 _____ L'Agglo en pratique

Le permis de louer

22 _____ Agenda

Retrouvez les temps forts de notre territoire
en un coup d'œil

23 _____ Tribunes

Le magazine de votre Agglo devient bimestriel !

Dans un souci d'économies
en raison de l'augmentation
significative du prix du
papier mais également pour
développer les supports de
communication numériques, la
Communauté d'agglomération
a décidé certes de maintenir le
support papier mais de réduire
sa périodicité. Votre magazine
100 % Agglo devient bimestriel :
il paraîtra désormais tous les
deux mois. Nous vous donnons
rendez-vous en février pour le
prochain numéro ! En attendant,
n'hésitez pas à vous abonner à
notre page Facebook :

@agglobethunebruay et à
consulter régulièrement notre
site Internet :

www.bethunebruay.fr pour
être informés, en temps réel,
de toute l'actualité de notre
territoire.

ÉDITO

100% AGGLO
100 COMMUNES



En cette période de fin d'année, toutes nos attentions se portent sur la solidarité ; solidarité envers ceux qui sont dans l'épreuve ou la difficulté ; solidarité envers ceux qui sont seuls ou qui se sentent isolés. Je pense en particulier à nos aînés qui, bien souvent confrontés à la solitude, aspirent à bien vieillir.



Notre Communauté d'agglomération, aux côtés de ses 100 communes, se veut particulièrement bienveillante à l'égard des personnes âgées et entend leur faciliter la vie.

Dans notre territoire, plus de 46 000 habitants ont plus de 65 ans, soit près de 17 %. Pour apprendre à mieux les connaître et à mieux cerner leurs besoins, nous avons mené une grande enquête en allant à leur rencontre. De nombreux dispositifs existants, pilotés par l'Agglo ou nos communes, ont également été recensés.

Riche d'enseignements, cette étude nous a permis d'élaborer notre feuille de route : œuvrer pour le bien-être de nos seniors dans tous les pans de leurs vies.

D'abord, le maintien à domicile. Une grande majorité de personnes âgées souhaitent effectivement vivre chez elles, en toute quiétude. Demeurer chez soi, dans des conditions adaptées, est donc un enjeu important. Autres défis et non des moindres : se maintenir en bonne santé mais aussi continuer à se divertir, à entretenir les liens sociaux et pouvoir se déplacer sans difficulté.

Dans le dossier de ce magazine "100 % Agglo", vous retrouverez de nombreux projets déjà mis en œuvre afin d'épauler nos seniors : l'Espace Conseil Habitat, guichet unique, pour l'adaptation des logements, les activités de loisirs dédiées aux plus de 60 ans dans nos équipements communautaires, la lutte contre l'isolement, l'accompagnement aux nouvelles technologies avec notre conseiller numérique et nos jeunes en service civique... Des expérimentations, telles que l'accompagnement aux sorties d'hospitalisation "Apréhop" ou le transport d'utilité sociale pour favoriser la mobilité des personnes les plus isolées, vont également être menées.

Et puisque bien vieillir, c'est vivre plus longtemps en bonne santé, nous avons voulu créer "le salon des solutions pour bien vieillir". Programmé courant décembre à Isbergues, il sera l'occasion de découvrir les nombreuses ressources et solutions pour préparer l'avenir avec sérénité. Ce salon est bien entendu ouvert à tous : nous sommes tous concernés, de près ou de loin, par le vieillissement de la population.

Notre volonté est de prendre en compte les nouvelles attentes des seniors pour améliorer leur cadre de vie et leur apporter humblement un "rayon de soleil" dans leur quotidien. En cette fin d'année, sachons être à leurs côtés comme auprès des personnes les plus fragiles. Chacun a connaissance, dans son entourage, de situations qui méritent notre soutien.

Bien solidairement vôtre et bonnes fêtes de fin d'année. #

Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

🌐 www.bethunebruay.fr
📍 Agglo Béthune-Bruay
📧 agglobethunebruay
📍 Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane 100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération • Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40 548 - 62411 Béthune Cedex • Tél. 03 21 61 50 00 • Courriel : contact@bethunebruay.fr • Directeur de la publication : Olivier Gacquerre • Directrice de la rédaction : Marion Blanquart. Rédaction : Service communication • Photos : Service communication sauf mentions contraires • Mise en page : Pagina Communication • Impression : SIB Imprimerie, 47 Bd de la Liane, 62360 Saint-Léonard (imprimé sur papier recyclé) • Distribution : Milee.Tirage : 123 000 exemplaires • ISSN : 2553-4203. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Allouagne
Ames
Amettes
Annequin
Annezin
Auchel
Auchy-au-Bois
Auchy-les-Mines
Bajus
Barlin
Béthune
Beugin
Beuvry
Billy-Berclau
Blessy
Bourecq
Bruay-La-Buissière
Burbure
Busnes
Calonne-Ricouart
Calonne-sur-la-Lys
Camblain-Châtelain
Cambrin
Cauchy-à-la-Tour
Caucourt
Chocques
Cuinghy
Diéval
Divion
Douvrin
Drouvin-le-Marais
Ecquedecques
Essars
Estrée-Blanche
Estrée-Cauchy
Ferfay
Festubert
Fouquereuil
Fouquières-lès-Béthune
Fresnicourt-le-Dolmen
Gauchin-le-Gal
Givenchy-les-La Bassée
Gonnehem
Gosnay
Guarbecque
Haillincourt
Haisnes-lès-La Bassée
Ham-en-Artois
Hermin
Hersin-Coupigny
Hesdigneul-lès-Béthune
Hinges
Houchin
Houdain
Isbergues
La Comté
La Couture
Labeuvrière
Labourse
Lambres
Lapugnoy
Lespesses
Lières
Liettres
Ligny-lès-Aire
Lillers
Linghem
Locon
Lorgies
Lozinghem
Maisnil-lès-Ruitz
Marles-les-Mines
Mazinghem
Mont-Bernenchon
Neuve-Chapelle
Nœux-les-Mines
Norrent-Fontes
Noyelles-lès-Vermelles
Oblinghem
Ourton
Quernes
Rebreuve-Ranchicourt
Rely
Richebourg
Robecq
Rombly
Ruitz
Sailly-Labourse
Saint-Floris
Saint-Hilaire-Cottes
Saint-Venant
Vaudricourt
Vendin-lès-Béthune
Vermelles
Verquigneul
Verquin
Vielle-Chapelle
Violaines
Westrehem
Witternesse





*À LA UNE

DOSSIER

Bien vieillir dans notre Agglo



Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane souhaite accompagner les seniors pour qu'ils restent en forme !

Aujourd'hui, au niveau national, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent un quart de la population et pourraient en représenter un tiers en 2050. La priorité aujourd'hui est d'améliorer leur qualité de vie, de préserver leur autonomie et donc de favoriser le maintien à domicile. Pour bien vieillir dans sa tête, dans son corps et avec les autres ! #

Identifier les besoins des seniors pour y répondre au plus près

Qui sont les seniors sur notre territoire ? Quels sont leurs besoins ? L'Agglo s'est penchée sur nos aînés pour engager des actions concrètes et adaptées en faveur du Bien vieillir. Elle s'est dotée pour cela d'un programme ambitieux adopté en 2023. Zoom sur les grandes lignes de ce programme qui comprend cinq axes stratégiques.

- **Développement et soutien à l'emploi pour les métiers du grand âge** - Afin de contribuer à leur attractivité, l'Agglo a organisé un premier salon des métiers de la santé et des services à la personne les 17 et 18 octobre à Annezin, pour en faire connaître les multiples facettes (auxiliaire de vie, infirmier, ambulancier, manipulateur radio...) et peut-être susciter des vocations. L'objectif est aussi de développer une offre de services de proximité adaptée aux seniors.
- **Habitat** - Adapter les logements à la perte d'autonomie et à la dépendance est un enjeu majeur pour favoriser le maintien à domicile. Un salon des solutions pour Bien-vieillir est organisé à Isbergues le 12 décembre : la thématique de l'habitat y aura toute sa place.
- **Prévention et accès aux soins** - Mutuelle pour tous, sensibilisation à l'aide aux aidants, accompagnement à la sortie d'hospitalisation "Apréhop", développement d'activités sportives adaptées aux seniors : de nombreux projets sont en route ou à l'étude.

- **Mobilité** - L'Agglo souhaite expérimenter une solution de mobilité inclusive et solidaire, type transport d'utilité sociale. Une convention est en cours avec l'association Familles rurales pour porter ce projet sur notre territoire. Ce service, à destination des seniors mais pas uniquement, fonctionnera avec un réseau de conducteurs bénévoles pour faciliter les déplacements des personnes dont l'accès aux transports publics collectifs ou particuliers est limité, dans la complémentarité de l'offre de services proposée par Artois Mobilités.
- **Culture** - L'objectif est de renforcer l'offre culturelle adaptée et accessible aux seniors, qui est déjà un public très fidèle dans les équipements culturels : conservatoire communautaire, Labanque, dimanches de Kijno, réseau des médiathèques... #

EN CHIFFRES

16,7%

des habitants sont âgés de 60 à 74 ans (soit 46 055 personnes) dans notre Agglo.

Le pourcentage d'habitants de 75 ans et plus est de 8,2% (soit 22 609 personnes)

50%

Une personne âgée sur deux vit seule sur notre territoire

42,1%

des + 75 ans n'ont pas de voiture sur notre territoire. Le chiffre s'élève à 11,9% pour les 60-74 ans.



HABITAT

Être bien conseillé pour adapter son logement au vieillissement

Vous voulez continuer à vivre chez vous mais votre logement n'est plus suffisamment adapté à votre perte d'autonomie ? La Communauté d'agglomération peut vous aider ! Bénéficiez gratuitement d'aides techniques (diagnostics à domicile) et financières (sous conditions de revenus). Une équipe d'experts-conseil vous accompagne pas à pas jusqu'au paiement de vos factures.

Vous souhaitez installer une douche adaptée, poser un monte-escalier ou une rampe d'accès, aménager des toilettes ou élargir les seuils de porte par exemple ? N'hésitez pas à contacter votre Espace conseil Habitat de l'Agglo : un point d'accueil unique pour tous (propriétaires bailleurs ou occupants, locataires du parc privé) qui répond à vos besoins en matière de travaux d'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile.

Ce service indépendant vous informe, vous conseille et vous propose un accompagnement gratuit. Il peut également vous orienter vers les aides financières possibles.

En plus des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), et sur son budget propre, l'Agglo participe à réduire votre reste à charge en bonifiant la plupart des aides.



L'Espace Conseil Habitat vous guide pour adapter votre logement.

NOUVEAUTÉ

Un premier salon du "Bien-vieillir" le 12 décembre à Isbergues

Le Salon des solutions pour Bien-vieillir se tiendra le mardi 12 décembre 2023 à la salle Edmond Mille d'Isbergues. L'occasion idéale pour découvrir les nombreuses ressources et solutions pour préparer l'avenir et se maintenir à domicile avec sérénité.



Pour qui ?

Puisque nous sommes tous concernés de près ou de loin, le salon est ouvert à tous : seniors, jeunes retraités, aidants mais aussi tous les habitants de l'Agglo.

Pourquoi ?

Pour préserver son autonomie et son maintien à domicile. On y retrouvera toutes les clés pour bien vieillir à domicile et sur le territoire.

Comment ?

Avec des stands, des animations, des démonstrations, des tables rondes, des conseils.

Qui sera présent ?

Le panel d'intervention sera très large : l'adaptation de l'habitat, la santé et la prévention, le numérique, la mobilité, la vie quotidienne, la prévention des arnaques, le bien-être, l'accompagnement des aidants... Venez à la rencontre de l'Espace Conseil Habitat, de la Maison

de l'autonomie, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), des CCAS du territoire, de l'association Bien Vieillir en Béthunois, du réseau d'Aide aux Aidants, de l'Espace Mobilité de l'Artois, etc. Une quarantaine de partenaires sont mobilisés pour répondre à toutes vos questions.

Des animations

La roulotte sensorielle "Les sens du soin" vous permettra de prendre soin de vous et de vous détendre. Un spectacle de théâtre participatif et d'improvisation sera également proposé par la compagnie les Pieds sur scène. Vous pourrez aussi participer à un atelier culinaire avec Pépée le Mat.

Salon des solutions pour Bien-vieillir, le mardi 12 décembre 2023 à la salle Edmond Mille d'Isbergues. Entrée gratuite de 10h à 17h. #

PAROLE D'ÉLU



Pierre Selin,
conseiller délégué
en charge de
l'autonomie des
seniors

"Grâce à notre programme "Bien vieillir", étudié en 2022 et validé en 2023, nous avons, pour la première fois, mené une grande étude auprès des seniors de notre Agglo pour apprendre à mieux les connaître et à identifier leurs besoins. Le salon des solutions pour Bien-vieillir, organisé à Isbergues, est l'un des premiers événements issus de cette réflexion. Nul doute qu'il sera le premier d'une longue série, avec un objectif simple : multiplier les actions pour bien vieillir sur notre territoire en donnant toutes les cartes en main aux seniors et leur entourage afin qu'ils vivent au mieux leur quotidien pour être heureux et en bonne santé le plus longtemps possible !" #



Pour contacter l'Espace Conseil Habitat :

- » Mail : habitat-francerenov@bethunebruay.fr
- » Permanences téléphoniques au **03 62 61 47 90** les :
 - Lundi et jeudi de 14h à 17h
 - Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.
- » Permanences physiques
 - à l'antenne de Béthune sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
 - à l'antenne de Lillers les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h30
 - à l'antenne de Nœux-les-Mines les mercredis de 14h à 17h30
 - à l'antenne d'Isbergues les vendredis de 9h à 12h
 - à la Maison de la Vie écocitoyenne de Billy-Berclau les mercredis de 9h à 12h
 - au CCAS de Bruay-la-Buissière les jeudis de 9h à 12h.

Bon à savoir

Attention ! Avant de commencer vos travaux, prenez conseil auprès de l'Espace Conseil Habitat.

- Munissez-vous de votre feuille d'imposition ou de non-imposition pour le premier rendez-vous.
- Ne commencez pas les travaux avant conseil, surtout en cas de demande de subvention de l'Agglomération
- évitez de signer toute forme d'engagement et de souscrire à tout démarchage à domicile sans référence sûre.



LOISIRS

Des activités dédiées aux seniors dans les équipements communautaires

Bien-vieillir, c'est aussi participer à moult activités ! L'Agglo propose un vaste choix pour les seniors dans nos équipements communautaires : dans les piscines, au conservatoire et lors des événements culturels. Tour d'horizon.

Dans les piscines communautaires

Envie de piquer une tête à la piscine ? Les seniors peuvent profiter d'un tarif réduit dans les piscines communautaires. Vous avez 65 ans ou plus ? La séance publique vous coûtera 2 € seulement et 18 € pour 10 entrées (hors Béthune, gérée par un délégataire).

📞 d'infos :

bethunebruay.fr/piscines-communautaires

Au conservatoire intercommunal

Une chorale rock seniors s'est formée au conservatoire intercommunal à Béthune.

Elle réunit 60 personnes de plus de 60 ans qui s'amuse et s'expriment par le chant. Une tournée est même prévue en 2024. Leur petit nom : les Old pots !

📞 d'infos : 03 21 53 20 65 ;

conservatoire@bethunebruay.fr

Lors des événements culturels

Les seniors sont friands des actions culturelles proposées par l'Agglo. Exposition à Labanque, festival de musique sacrée dans les églises, Dimanches de Kijno, visite à la Cité des Electriciens, animations dans les 58 bibliothèques du territoire...

Des rencontres intergénérationnelles voient le jour, comme par exemple à la donation Kijno.

Dans les Maisons sport santé

Dans ses Maisons sport santé, l'Ufolep, en partenariat avec l'Agglo, propose de l'activité physique adaptée. La pratique régulière d'une activité physique permet d'entretenir sa condition physique, de garder une tonicité musculaire, de la souplesse et l'équilibre. #

📞 d'infos : www.medicaspport.fr ou 03 21 72 67 24

SOLIDARITÉ

Lutter contre l'isolement avec Unis-cité

Partenaire de l'Agglo, Unis-cité propose aux jeunes des missions de service civique, dont la mission Solidarité seniors, qui permet de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Lors des visites chez une personne âgée ou même dans un lieu dédié, les volontaires s'amuse et créent du lien social avec les seniors (concours de lecture, dictées, jeux de société...). Témoignages.

« C'est toujours un plaisir d'accueillir ces deux jeunes filles. Quand elles viennent, on joue, on bavarde, on passe un petit moment... et après chaque visite, je sens que ça va mieux. »

Un senior bénéficiaire du service.

« Après plusieurs visites, des liens de confiance se sont créés et nous avons passé de merveilleux moments ensemble (...) Grâce à mon service civique, j'ai trouvé ma voie professionnelle, j'espère devenir AES (accompagnant éducatif et social) » Estelle, service civique Unis-cité



Les jeunes en service civique proposent de nombreuses activités aux seniors.

Un conseiller numérique pour surfer en toute sécurité

Apprendre à utiliser un ordinateur ou un smartphone, se méfier des pièges et arnaques en ligne... Notre conseiller numérique propose des ateliers collectifs

et individuels aux habitants de l'Agglo, en itinérance sur notre territoire. #

📞 d'infos :

stephan.klemesiak@bethunebruay.fr

Nos communes aussi aux côtés des seniors

Dans nos communes aussi, les élus se sont emparés du "Bien vieillir" : de nombreuses initiatives naissent, notamment dans les CCAS.

Semaine bleue, registre de personnes vulnérables – plan canicule ou plan Grand Froid, accompagnement dans l'accès aux droits et aux aides, gestion de services à domicile ou de résidence-autonomie, colis ou repas des aînés, actions de prévention et de lutte contre l'isolement, rencontres intergénérationnelles, mise en place de navettes... Les initiatives et services dédiés aux seniors ne manquent pas dans les communes du territoire et leurs CCAS.



SANTÉ ET MOBILITÉ

Dans le cadre de son programme Bien vieillir, l'Agglo souhaite se lancer dans de nouvelles expérimentations, pour accompagner davantage encore les seniors sur notre territoire. Avec Apréhop, l'objectif est d'éviter les ré-hospitalisations et accompagner les seniors à domicile. Autre enjeu : la mobilité des seniors. Le transport d'utilité sociale vise à mettre en relation les personnes âgées avec des conducteurs bénévoles.

Avec "Apréhop", être accompagné à sa sortie de l'hôpital

Dans le cadre du Bien vieillir, l'Agglo s'associe au projet "Apréhop", porté par le GIE Praginnov (Prévenir et Innover pour un Vieillessement en Santé). L'objectif : accompagner les sorties d'hospitalisation et aider les seniors à se rétablir chez eux dans de bonnes conditions.

Notre Agglo fait partie des trois territoires des Hauts-de-France investis dans cette expérimentation. L'idée ? Lancer une plateforme de coordination et mobiliser un conseiller dédié (appelé "care manager") pour accompagner les seniors dès leur retour à domicile. Cette expérimentation sera menée en collaboration avec le Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry.

Chaque personne âgée qui intégrera

cette expérimentation sera accompagnée, à sa sortie de l'hôpital, par un "conseiller Bien vieillir", véritable interlocuteur privilégié. A l'écoute, il permettra de mettre en place des services nécessaires à un bon rétablissement, pour un retour et un maintien en santé et ainsi éviter les ré-hospitalisations qui peuvent l'être.

Cinq pans de la vie du senior sont concer-

nés : la santé (soins à domicile, médicaments, rendez-vous avec les professionnels de santé), la vie quotidienne (portage de repas, ménage, jardinage, transports, courses, loisirs), la prévention (sport adapté, diététicien, opticien, etc.), l'habitat (ergothérapeute, visite d'évaluation du domicile, etc.), le volet social et financier (CCAS, assurances et mutuelles, soutien aux aidants, etc.) #



Un "care manager", conseiller dédié, épaulera les personnes âgées qui entreront dans le dispositif.



Favoriser la mobilité de nos aînés

Plus de 40 % des habitants de plus de 75 ans n'ont pas de voiture sur notre territoire. Un service de transport à la demande existe, porté par Artois mobilité. En complément, une expérimentation sur le transport d'utilité sociale, verra bientôt le jour au nord-ouest du territoire, dans 35 communes.



Le transport d'utilité sociale mettra en relation les usagers et des bénévoles.

Tadao propose une offre de transport à la demande avec quatre services dont deux sur le Lillois et l'Isberguais, pour des liaisons rapides vers les centres-villes et les centres commerciaux (lignes F, G et H) et les lignes mixtes. Depuis leur mise en service, la fréquentation a été multipliée par 9 entre 2020 et 2023 : de 2051 on compte désormais 19 439 montées.

En complémentarité, et plus particulièrement pour répondre aux besoins des seniors, les élus de l'Agglo ont souhaité mettre en place un transport d'utilité sociale. L'objectif : mobiliser des conducteurs bénévoles et les mettre en relation avec des usagers. Un service de transport à la demande souple et adapté aux besoins individuels en milieu rural. Pour

mener cette expérimentation, l'Agglo signera une convention avec l'association Familles rurales, qui a déjà développé ce service avec succès non loin de notre territoire, dans la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. L'association aura en charge d'organiser le réseau, de mobiliser les conducteurs bénévoles, de mettre en relation les usagers et les conducteurs.

Pour les seniors, tous les motifs de déplacement seront possibles ; pour les autres usagers, les déplacements pour motifs d'emploi, de formation et de santé seront éligibles.

Une action supplémentaire pour favoriser la mobilité, notamment des seniors, le lien social en plus ! #

RETOUR EN IMAGES

2



1



2# "Vis ma vie de ripeur" : le Président de l'Agglo Olivier Gacquerre a participé à une tournée de collecte des déchets à Divion en novembre dernier. L'objectif de cette immersion : être au plus proche des équipes de l'Agglo et se rendre compte de la réalité du métier. Sécurité, pénibilité... tous les sujets ont été abordés. Le Président a également tenu à remercier les équipes qui l'ont accueilli.

10



1# Vous avez entre 18 et 35 ans et vous rêvez de partir au Québec ? C'est possible grâce au partenariat signé entre l'Agglo et Sainte-Julie, située à 20 minutes de Montréal ! Le 21 octobre, un job dating a été organisé à la Fabrique à Béthune, en présence des entreprises qui recrutent. Une quinzaine de postes sans qualification professionnelle particulière étaient à pourvoir pour ce premier départ, prévu en avril 2024 pour deux ans. D'autres départs seront prochainement programmés, avec éventuellement des qualifications plus spécifiques.

3# Pari gagné pour le 1er Salon des métiers de la Santé et des services à la personne des 17 et 18 octobre derniers à Annezin : 2256 visiteurs ont répondu présents ! Félicitations à l'ensemble des 250 exposants qui ont permis de mettre en valeur l'offre de formation et d'emploi disponible sur le territoire. Les premiers retours ne sont que positifs : des solutions trouvées, des visiteurs intéressés, des contacts créés. Une belle impulsion donnée pour le développement des professionnels de santé sur l'Agglo.

4

4# Cet automne, de terribles inondations ont touché le Pas-de-Calais. Pour faire face à cette urgence climatique, l'Agglo a décidé, dès septembre 2021, d'accélérer et d'amplifier son action dans ce domaine. Une redevance GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) a été instaurée afin de mener un programme d'investissement sans précédent (8 M€ par an) de lutte contre les inondations, pour protéger la population : entretien, aménagement et restauration des cours d'eau, protection et restauration des sites... Nous y reviendrons plus en détails dans un prochain dossier du magazine 100 % Agglo.



3

FORMATION

Quand les jeunes se penchent sur l'énergie électrique du futur

Au cœur de l'Agglomération, l'écosystème de l'industrie électrique et de la batterie prospère un peu plus encore depuis l'ouverture récente de l'école d'ingénieurs en Génie Électrique à Béthune. Nous avons questionné les étudiants sur leur futur rôle dans le développement de nouvelles énergies plus propres et pour l'essor de la Vallée de l'électrique.

Ils sont dix à inaugurer le cycle ingénieur en Génie Électrique sur le site universitaire de Béthune qui a ouvert ses portes en septembre 2023, grâce à une collaboration réussie entre l'Université et la Communauté d'agglomération. Gabriel Velu, Directeur de l'école d'ingénieurs de l'Artois, confie que *"si les élèves ont des profils variés, ils ont un point commun : ils ont choisi de se spécialiser dans la transition énergétique vers un monde plus électrique. Nous allons les former et leur donner les compétences pour travailler sur des solutions en faveur de la décarbonation des industries et de nos usages (électromobilité, domotique, process industriel...)"*

Une formation en phase avec les enjeux actuels - La formation se déroule en trois ans, avec une première année en statut étudiant, et deux années en alternance. Les étudiants sont accompagnés par une équipe enseignante spécialisée et bénéficieront d'expériences professionnelles. *"L'Agglomération nous met en relation avec des entreprises locales spécialisées dans l'électrique comme ACC, MOV'NTEC, Atlantic ou ThyssenKrupp. Leurs interventions en classe permettent aux élèves ingénieurs de se familiariser avec les réalités du métier, de bénéficier de l'expertise de professionnels, et de développer leur réseau. C'est une opportunité pour enrichir leur parcours et pour préparer leur insertion professionnelle"* précise Bertrand Cassoret, responsable pédagogique.

Une promotion pionnière et motivée -

Si les élèves n'ont pas encore déterminé précisément leur avenir professionnel, ils envisagent déjà les défis qu'ils voudront relever. Lucas, Mohamed, Maxime, Farid, Evan, Ismail, Léo et Abdoulaye nous confient : *"J'ai choisi cette formation car je trouve que c'est une filière d'avenir, qui offre de nombreuses opportunités d'emplois, notamment ici, où il y a beaucoup de projets industriels liés à l'électricité"*.

"Entre l'éolien, le photovoltaïque, le nucléaire..., j'ai envie d'orchestrer des projets de recherche, d'innovation et participer à la conception d'équipements électriques plus performants et plus écologiques."

"Se former en alternance est une force. La proximité avec les entreprises va nous permettre de découvrir un monde professionnel que j'imagine innovant et riche de challenges." #

Plus d'infos :

eia.univ-artois.fr

école d'ingénieurs de l'Artois



Bertrand Cassoret et Gabriel Velu



Steve Bossart,
Vice-président
en charge du
développement
économique et
touristique.

"Faciliter la mise en réseau des établissements scolaires et des acteurs du monde économique est une mission à laquelle l'Agglo est attachée. Notre objectif est de faciliter la formation des jeunes, leur garantir des emplois qualifiés et répondre aux besoins des industriels" #

PAROLE D'ÉLU

11



Les élèves de l'école d'ingénieurs ont à cœur de devenir des acteurs du changement. Nous leur souhaitons une bonne continuation et nous suivrons avec intérêt leur parcours.





Une cérémonie de remise de clefs a été organisée le 16 novembre, en présence des chefs d'entreprises.

IMPLANTATIONS

L'ex-site de Bridgestone se réinvente !

En mai 2021, le géant japonais du pneumatique Bridgestone cessait définitivement son activité sur son site de Béthune. Dès lors, les élus et leurs partenaires se sont mobilisés pour trouver des solutions rapides à la reconversion du site et des 863 salariés. Aujourd'hui, 73 % du site est réinvesti ! Le 16 novembre 2023, deux nouvelles implantations d'entreprises ont été officialisées sur cet ex-site industriel, qui se tourne résolument vers l'économie circulaire.

12

Les 32 hectares (dont 16 bâtis) de l'ex-site Bridgestone reprennent progressivement vie. Idéalement situés entre le canal d'Aire et l'avenue Washington à Béthune, ils attirent de nouvelles entreprises, qui s'implantent sur un site complètement réaménagé, en parcelles distinctes. L'ancien temple du pneu s'apprête à devenir un parc industriel multi-activités orienté vers l'économie circulaire et le recyclage.

Black Star et Ennea déjà implantées

En 2021, l'entreprise de reconditionnement de pneus Black Star s'installe dans

une ancienne usine de Bridgestone. Elle donne une seconde vie aux pneus usagés. Quant à l'entreprise Ennea, elle reconditionne et donne donc une nouvelle vie à du matériel professionnel (distributeurs de boissons, balayeuses haute pression, chariots élévateurs, groupes électrogènes, etc.)

Deux nouvelles entreprises s'installent !

• Mecaware recycle les produits technologiques en fin de vie, notamment les batteries, pour récupérer de manière écologique les métaux stratégiques et les terres rares. Dans un premier temps, Mecaware occupera

des bureaux sur l'ancien site Bridgestone mais leur site industriel pourrait y être déployé, ce qui générerait une centaine de création d'emplois d'ici 2027.

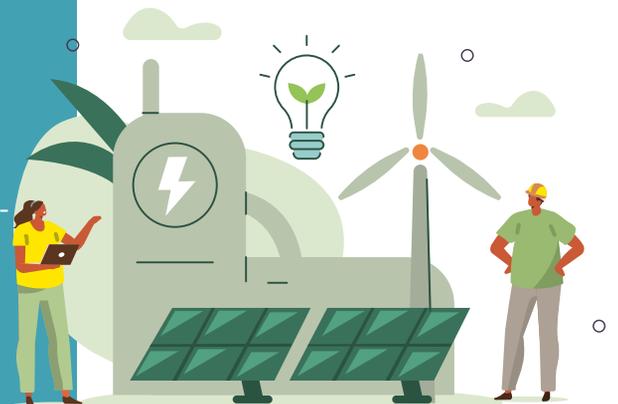
- Green Dot installe une ligne de recyclage plastique à Béthune, sur une surface de 24 000 m². Avec un démarrage de la production prévu au premier semestre 2025, l'entreprise envisage la création de 50 emplois sous 3 ans (et jusqu'à 80 personnes en pleine capacité). Elle recyclera près de 40 tonnes par an de matières plastiques. #

Vers une écologie industrielle et une économie décarbonée

La reconversion du site Bridgestone devient emblématique des orientations définies dans le projet de territoire de l'Agglo en matière d'écologie industrielle.

Dans le domaine de la plasturgie, filière historique du territoire, l'Agglo souhaite développer le projet "Béthune-Bruay démonstrateur du recyclage du plastique". L'objectif : aider ce secteur d'activité à se réinventer et à devenir une filière d'avenir, créatrice d'emplois nouveaux.

Plus largement, l'Agglo initie plusieurs projets destinés à préserver au mieux les ressources du territoire en exploitant des gisements d'énergies renouvelables ou encore en favorisant la réutilisation de l'eau industrielle.





IMPLANTATIONS

L'entreprise AER s'est installée au parc du Moulin à Beuvry en janvier 2023.

Des zones d'activités économiques florissantes

Les zones d'activités économiques (ZAE) sont le reflet d'une stratégie de développement économique favorable à l'attractivité du territoire. Aussi, l'Agglomération veille à proposer aux entreprises qui souhaitent s'y implanter, une offre de services complète. L'installation récente de Distrinor à Auchy-les-Mines et Artois Énergies Renouvelables à Beuvry, illustrent les orientations inscrites au Projet de territoire, pour une Agglo 100 % durable.

Une stratégie d'attractivité et de soutien - Pour attirer de nouvelles activités, l'Agglo s'attache à offrir aux entrepreneurs un accompagnement personnalisé. Cela s'articule autour d'une aide à la recherche de foncier, d'immobilier, de financements ainsi que la mise en réseaux des entreprises avec les compétences et ressources locales utiles à leur développement.

"Ouvrir une plateforme au plus proche de nos clients, c'est réduire nos déplacements et profiter de la main-d'œuvre locale. Le Parc des Flandres nous permet de créer des connexions durables avec un réseau d'entreprises, favorables à notre efficacité et notre développement."

Frédéric Bouchart, Directeur de Distrinor

Distrinor recherche plus de proximité à Auchy-les-Mines - Distrinor, entreprise flamande spécialisée dans le transport routier de marchandises, est la première à avoir fait le choix de s'installer dans la zone de la Porte des Flandres à Auchy-les-Mines. Motivée par la nécessité de se rapprocher de ses clients, la société a sollicité l'Agglomération pour un terrain de 12 100 m² afin d'installer une plateforme logistique pour ses activités locales. Une trentaine de salariés sont attendus dès le démarrage de la production. Le premier bâtiment est

en construction. Selon la croissance de son activité, la société pourrait s'agrandir et créer de nouveaux emplois.

AER, gardien de notre empreinte environnementale à Beuvry - Le parc du Moulin à Beuvry est un autre exemple de zone économique prospère au sein de l'Agglomération. Artois Énergies renouvelables (AER), spécialiste en systèmes de chauffage, climatisation et photovoltaïque, a choisi de s'y implanter en janvier 2023. L'entreprise a rapidement trouvé sa place au sein de la zone artisanale bénéficiant du soutien de l'Agglomération. Forte de neuf employés, elle apporte aujourd'hui ses conseils pour la transformation des foyers et des entreprises en espaces plus durables et agréables à vivre.

Ces "success story" montrent que l'Agglomération de Béthune-Bruay est un terreau fertile pour les activités économiques en quête de croissance verte. Elles sont aussi la marque d'une nouvelle dynamique reconnue de notre territoire. #

"Nous étions installés en ville or, nous avons besoin de plus d'espace pour présenter notre savoir-faire et accueillir nos clients. L'Agglo nous a proposé de nous installer dans ce parc d'activité à haut potentiel environnemental, situé à l'intersection de deux routes départementales. Une belle vitrine pour nos activités en faveur de la transition énergétique."

Vincent Dilly, gérant d'AER

13

BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

1 offre foncière et tertiaire adaptée à toutes les activités : parcs d'activités, zones artisanales, pépinières et hôtels d'entreprises

42 zones d'activités pour les entreprises industrielles et artisanales

150 ha disponibles à toutes les entreprises, de la PME au groupe industriel



Envie de vous implanter sur l'agglomération de Béthune-Bruay ?
Espace innovation - (T) 03 91 80 22 15
www.bethunebruay.fr/offre-immobiliere-et-fonciere

AIDE FINANCIÈRE

Coup de pouce de l'Agglo pour acheter un récupérateur d'eau de pluie

Envie de faire des économies pour arroser vos jardins ou nettoyer votre terrasse par exemple ? Pensez à vous procurer un récupérateur d'eau de pluie, vous ferez aussi un geste pour l'environnement ! L'Agglo vous propose un coup de pouce financier à hauteur de 70 €.

Depuis le 1^{er} octobre 2023, l'Agglo vous aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, pour économiser de l'eau potable et préserver notre environnement.

Qui peut bénéficier de cette aide ?

Les locataires ainsi que les propriétaires occupants ou bailleurs des 100 communes de l'Agglo.

Quel type d'équipement est concerné ?

Les récupérateurs d'eau pluviale neufs ou reconditionnés d'au moins 1 000 litres.

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide s'élève à 70 € pour un récupérateur de 1000 litres minimum.

Comment l'obtenir ?

Habiter notre territoire, acheter chez un commerçant du territoire (attention, les achats en ligne sont exclus) puis remplir le formulaire en ligne sur demarches.bethunebruay.fr. Une facture vous sera demandée. #

14



Contact : Espace-Conseil Habitat • France Renov • habitat-francerenov@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr

L'AGGLO
100% DURABLE !

Communauté d'agglomération
Bethune-Bruay
Artois Lys Romane

PAROLE D'ÉLU



Nadine Lefebvre,
conseillère déléguée en
charge du logement et
du Programme Local de
l'Habitat (PLH).

“Afin d'économiser l'eau, cette ressource précieuse, l'Agglo vous donne un coup de pouce financier pour acquérir un récupérateur d'eau de pluie. La collecte de l'eau de pluie permet de conserver les réserves d'eau souterraine et d'économiser l'énergie nécessaire pour la rendre potable. Vous souhaitez arroser votre jardin, laver la voiture ou les sols tout en faisant des économies ? N'hésitez pas à solliciter l'Agglo pour obtenir l'aide de 70 €.” #



**200 000 €
d'aides prévues**

L'Agglo consacre une enveloppe financière globale de 200 000 € pour ce dispositif en 2023.

Plusieurs foyers ont déjà profité de ce dispositif depuis le 1^{er} octobre. Pourquoi pas vous ?

Rendez-vous sur demarches.bethunebruay.fr pour faire votre demande !



ÉNERGIES

La mise en service du CVE est prévue en en 2026.

Premiers pas vers le nouveau Centre de Valorisation Énergétique

Nous vous parlons de ce projet dans le 100% Mag du mois de mai. Nous y voilà concrètement. Le chantier de démolition du garage situé à côté de l'actuel Centre de Valorisation Énergétique (CVE) à Labeuvrière, est sur le point de débuter. Ces travaux marquent ainsi l'une des premières étapes préalables à la construction du nouveau CVE dont la mise en service est prévue pour 2026.

Avant tout, qu'est-ce qu'un CVE ?

Après la collecte à domicile, vos ordures ménagères vont au centre de valorisation énergétique pour être incinérées et valorisées en vapeur et en électricité.

Pourquoi les ordures ménagères sont-elles incinérées ?

Les ordures ménagères sont des déchets non-recyclables et nous devons éviter de les mettre en décharge pour ne pas polluer la planète. Ces déchets sont donc incinérés et avec la chaleur produite par les fours, nous pouvons récupérer de la vapeur et de l'électricité pour alimenter l'entreprise CRODA et le réseau de chaleur urbain de Béthune et de ses environs.

Réduire, réutiliser, recycler : un chantier responsable

Cette démolition, qui interviendra courant février, ne consiste pas simplement à faire place nette, mais à mettre en pratique l'un des grands principes de l'économie circulaire : considérer un déchet comme une ressource. Pour mener à bien cette démolition, l'Agglomération a ainsi réalisé un diagnostic PEMD (Produits – Équipements – Matériaux – Déchets) qui vise à planifier et gérer la récupération de matériaux lors de la démolition (briques, plâtre...). L'objectif est de favoriser le réemploi de ces matériaux et de choisir les filières de valorisation les plus appropriées et les plus proches de la zone de démolition, dans une logique d'économie circulaire. Conformément à son engagement en faveur d'une Agglo 100% durable, la Communauté d'agglomération souhaite développer ce type d'expérimentations.

Un nouveau départ pour un avenir plus vert et plus économique

Le garage, construit en 1993, se compose principalement d'un atelier mécanique et d'un garage qui accueillait les camions de collecte afin d'en assurer la maintenance. Le site laissera place l'an prochain au chantier de construction du nouveau CVE plus performant. La décision des élus communautaires d'investir dans ce centre de valorisation énergétique avancé s'inscrit dans une démarche de production locale d'énergie renouvelable. En effet, les déchets ménagers seront transformés en énergie de récupération, dont une partie alimentera l'entreprise CRODA et le réseau de chaleur urbain de Béthune et de ses environs. De plus, ce nouveau CVE produira également près de 141 000 MWh d'électricité tous les ans. Les travaux de construction du nouveau CVE devraient s'engager au début de l'année 2025. #

Pierre-Emmanuel Gibson,

Conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets et des équipements communautaires associés.



15

PAROLE D'ÉLU

“La Communauté d'agglomération est à l'aube d'un nouveau chapitre dans la gestion de ses déchets ménagers avec la construction d'un tout nouveau Centre de Valorisation Énergétique (CVE). Ce CVE nouvelle génération fonctionnera avec une quantité moindre de déchets ménagers tout en offrant une valorisation énergétique optimisée. Ce projet représente une étape significative vers un avenir plus durable, économique et respectueux de l'environnement. Il témoigne de notre engagement pour une Agglo 100% durable.” #

INAUGURATION

Lillers : cure de jouvence réussie pour la piscine communautaire du Brûle !



La piscine communautaire, à Lillers, a été rénovée et agrandie. Elle a été inaugurée le 19 octobre 2023.

Ouverte en 1976, la piscine de Lillers avait besoin d'un coup de neuf. C'est chose faite : superbement rénovée par l'Agglo, elle a été inaugurée le 19 octobre 2023. Appelez-là désormais "piscine communautaire du Brûle" !

Plus grande, plus confortable et plus inclusive, la piscine communautaire du Brûle a fait peau neuve ! Dès l'arrivée, vous découvrez un nouvel habillage, fait de bardage métallique ajouré et de grandes baies vitrées.

La piscine avait fermé ses portes à la rentrée 2021 pour des travaux d'envergure. Objectifs : améliorer son accessibilité et rendre plus vertueuse sa consommation énergétique.

Le volume du bâtiment a doublé, pour le plus grand confort des 54 000 baigneurs annuels. À l'entrée, une rampe pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a été installée. Le hall d'entrée, agrandi, accueille désormais un local pour ranger

les poussettes et un chenil pour les chiens guide d'aveugles.

Les nageurs accèdent ensuite à quatre vestiaires collectifs et huit cabines individuelles dont une adaptée aux PMR ; puis peuvent utiliser l'un des 88 casiers numériques sécurisés et gratuits.

C'est le moment d'accéder au bassin de 25 mètres de long et avec quatre lignes de natation, chauffé à 29 degrés.

La chaudière ainsi que les systèmes de ventilation et de traitement d'eau ont été remplacés. Un sauna et un solarium extérieur complètent les services proposés. Les travaux doivent permettre de réduire la facture énergétique de 40 %.



Le saviez-vous ?

Désormais, chaque piscine communautaire aura son petit nom. À l'issue de chaque rénovation, l'Agglo a décidé de solliciter les communes d'implantation pour leur laisser le libre choix de proposer un nom correspondant à l'histoire locale. La piscine communautaire de Lillers est située non loin du parc du Brûle, d'où le nom qui a été choisi ici.

EN CHIFFRES

3,6 M€

Montant HT des travaux de la piscine communautaire du Brûle, subventionnés par le Département du Pas-de-Calais, la Région Hauts-de-France et l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 1,6 M€ HT.

54 000

baigneurs fréquentent chaque année la piscine de Lillers.



Un Plan piscine à 45 M€ sur 10 ans

En 10 ans, l'Agglo va investir 45 M€ dans la rénovation de ses piscines. Les prochains travaux débuteront dès mars 2024 à la piscine communautaire située à Hersin-Coupigny, pour un montant prévisionnel de 3,2 M€ HT. Puis ce sera au tour de la piscine communautaire située à Auchel, dès janvier 2025, pour 3,5 M€ HT de travaux prévus. D'ici 2032, l'Agglo aura réhabilité l'ensemble des équipements aquatiques communautaires.



Philippe Drumez,
conseiller délégué en charge du sport.

"La réouverture de la piscine de Lillers était très attendue, nous y sommes : ce bel équipement entièrement réhabilité a rouvert ses portes, pour le plus grand confort des usagers et du club résident qui ont retrouvé leur piscine métamorphosée mais aussi pour les futurs nageurs. En effet, l'un des objectifs de l'Agglo est bien que 100 % des enfants entrant au collège sachent nager d'ici 2032. La piscine de Lillers sera l'un des outils pour parvenir à cet objectif vital pour les jeunes de notre territoire." #

PAROLE D'ÉLU

La Mutuelle pour tous : le déploiement continue...



La Mutuelle pour toutes et tous est une complémentaire santé accessible aujourd'hui aux habitants de 45 communes de l'Agglomération ! Grâce à ce partenariat volontaire proposé par l'Agglomération avec la mutuelle "Just", la santé est plus accessible à tous ! Depuis le début de cette collaboration 552 nouveaux adhérents ont contracté une complémentaire santé avec des garanties adaptées à leurs besoins et à tarif avantageux. D'autres communes s'apprêtent à délibérer en faveur de la Mutuelle pour tous. Le déploiement est en cours d'accélération. Pour voir si vous pouvez bénéficier de ce partenariat, **toutes les informations et les communes affiliées sur : bethunebruay.fr/la-mutuelle-pour-tous**

Les dernières données de la CPAM font état d'un total de **40 539 personnes sans mutuelle** à l'échelle de l'Agglomération.

Lancement de l'appel à projets 2024 sur le contrat de ville !



Dans le cadre du Contrat de Ville, l'Agglomération lance son appel à projets 2024. Associations et acteurs des quartiers prioritaires politique de la ville sont invités à candidater avant le 22 décembre 2023 s'ils souhaitent proposer un projet visant la transformation sociale, économique et urbaine de leurs quartiers. **Informations et cahier des charges sur bethunebruay.fr/contrat-ville-appel-projet-2024**



CHARTE HANDICAP

La charte handicap de l'Agglo a été signée par 35 partenaires le 14 septembre 2023.

Donner à chacun une place sur le territoire

La nouvelle charte handicap de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a été signée par ses 35 partenaires le 14 septembre dernier. L'enjeu de cette charte est d'engager ou de réengager les acteurs institutionnels, associatifs, les partenaires de l'emploi, de la mobilité, du logement, de la santé, de la culture, du sport... vers un objectif commun : œuvrer ensemble pour donner à chacun une place sur le territoire.

La nouvelle version de la charte handicap de l'Agglomération permet d'appréhender le handicap sous toutes ses formes et dans toutes ses spécificités. Elle est structurée en trois axes : la vie quotidienne et la citoyenneté d'une part, le sport, la culture et les loisirs d'autre part, et enfin la sensibilisation, la prévention et l'inclusion dès le plus jeune âge. Dans chacune de ces thématiques, des actions concrètes sont menées au quotidien par la Communauté d'Agglomération permettant une prise en considération

globale du handicap et laissant la possibilité à chaque partie prenante de la charte, de s'investir et de prendre des initiatives en faveur de l'inclusion sur le territoire. Le dispositif ACCEO (solutions d'accessibilité aux services publics pour les sourds et malentendants), a par exemple été déployé dans les équipements communautaires et communes volontaires, des fonds de concours sont alloués aux communes pour les travaux d'accessibilité, une offre touristique handi-accessible a été mise en place sur le territoire... #

17

Grâce à l'animation de notre charte handicap, l'Agglo devient chaque jour plus inclusive ! Cette année, de nombreuses actions ont pu être menées à bien comme le Festival culturel Les petits bonheurs, une journée sport et handicap, des ateliers numériques auprès de personnes en situation de handicap, des ateliers de sensibilisation au handicap auprès de la petite enfance... et bien d'autres encore qui se préparent !

Retrouvez la charte handicap de la Communauté d'Agglomération téléchargeable sur bethunebruay.fr/handicap

"Le handicap occupe une place essentielle dans notre projet de territoire. Mieux accompagner les personnes qui y sont confrontées est, pour nous, plus qu'un engagement, une nécessité et nos initiatives en la matière touchent à de nombreux domaines de la vie quotidienne. Pour que chacun puisse jouir de ses droits de citoyen, vers un territoire 100% inclusif, voilà notre priorité !"

Emmanuelle Debusne, Conseillère déléguée en charge du handicap





Les bénévoles de l'association Chiens Handicaps ne cachent pas leur amour pour les chiens, qu'ils soient d'assistance ou non.

L'Association Chiens Handicaps de Robecq

18

Depuis 2006, l'association Chiens Handicaps fournit des chiens guides à des habitants du territoire en situation de handicap. Rencontre avec des bénévoles passionnés.

Le berger allemand Portos a été remis à un habitant d'Houdain le 10 septembre dernier à Béthune, grâce à l'association Chiens Handicaps. "Nous organisons une vingtaine de lotos par an, en partenariat avec de nombreuses communes de l'Agglo. C'est le 22^e chien que nous remettons", précise Odette Camus, présidente de Chiens Handicaps.

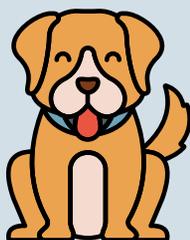
L'objectif de l'association : collecter des fonds pour financer l'éducation de chiens guides, pour les personnes en fauteuil roulant, non voyantes, sourdes ou autistes. "Un chien coûte 25 000 €, entre l'achat, l'éducation, les soins vétérinaires... 18 à 24 mois de préparation sont nécessaires en famille d'accueil".

Et les bénévoles (qui cherchent d'ailleurs du renfort) ne ménagent pas leurs efforts. "Nous avons d'abord organisé des concours de cartes, puis des lotos. Aujourd'hui, nous réunissons entre 200 et 300 personnes en moyenne à chaque rendez-vous."

Les chiens d'assistance (il peut s'agir de berger allemand, caniche, labrador, golden...) apportent une sécurité aux personnes en situation de handicap, mais pas uniquement. "En extérieur, le chien fait le lien et favorise les échanges avec les autres." Une belle histoire de solidarité, qui renforce l'autonomie des personnes en situation de handicap. #

EN CHIFFRES

22
chiens
d'assistance
confiés à des
habitants
par l'association.




La préparation
d'un chien
d'assistance coûte
25 000 €



100% Agglo vous parle... des aménagements de la Vallée Carreau

Symboles emblématiques du Bassin Minier, les terrils de notre région sont l’empreinte de son passé industriel minier. Longtemps laissée en jachère, la Vallée Carreau s’inscrit dans le programme de la trame verte et bleue de l’Agglomération. Venez y flâner : de nombreux aménagements (belvédère, terril-ô-scope...) ont été réalisés pour vous !

La Vallée Carreau s’étend sur une centaine d’hectares, sur trois communes : **Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines**. L’exploitation minière s’est arrêtée en 1966 mais les terrils 14, 13 et 23 ont été préservés. **L’Agglo s’est chargée de les aménager pour que la faune, la flore mais aussi les promeneurs, puissent en profiter pleinement.**



Le terril 13 n’est plus accessible pour protéger l’espace de nidification du Petit Gravelot.

La préservation de l’environnement, une priorité - Le saviez-vous ? Le terril 13 héberge une biodiversité riche et protégée comme le Petit gravelot et l’Avocette, deux petits oiseaux. Afin de ne pas déranger ces espèces, il est important de ne pas pénétrer dans la zone de quiétude qui leur est dédiée. Mais avec un peu de chance,



Le lézard des murailles est bien présent à la Vallée Carreau.



Le Terril-ô-Scope est une création du paysagiste Christophe Laborde qui permet de visualiser les anciennes formes et hauteurs des terrils.

vous pourrez les découvrir : **un belvédère** d’observation y a été **aménagé**.

Un lézard gigantesque en pierre a également été confectionné : il sert de refuge pour le lézard des murailles. En tout, huit espèces d’amphibiens, une espèce de reptile, 67 espèces d’oiseaux et deux espèces de mammifères sont protégées sur le site. Plus de 20 000 végétaux ont aussi été plantés, dont 16 000 arbres et arbustes.

Concilier écologie et paysage - Emblématique par son asymétrie, le **terrill**

14 constitue un repère dans le paysage. Il est l’un des derniers terrils de forme conique à l’ouest du Bassin Minier. Préserver sa forme et son état était donc une priorité. Pour ce faire, une **gestion par éco-pâturage** a été mise en place : des chèvres et des moutons entretiennent et restaurent désormais ce milieu naturel. Ainsi, l’embroussaillage est évité et la faune et la flore peuvent se développer. Autre aménagement à découvrir : un **terrill-ô-scope**, qui permet de visualiser les anciens volumes des terrils, de quoi sensibiliser les visiteurs à l’effet du temps sur la nature.

Autres points d’intérêt à ne surtout pas manquer :

- Le **belvédère** d’observation du paysage sur le terril 23
- L’escalier **monumental** confectionné sur l’ancienne rampe du terril 23
- La **zone de mares** favorable à la préservation de la faune avec un point d’observation dédié. #

VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

Vous avez une question liée à l'Agglomération ?
Cette rubrique est la vôtre!



J'ai entendu parler de l'autopartage, comment puis-je profiter de ce service ?

L'autopartage est un service lancé par Artois mobilité (établissement public en charge du réseau de transports en commun TADAO sur le territoire de l'Agglo) qui permet d'accéder à une voiture électrique à Gonnehem. Il est disponible pour tous les usagers et permet de favoriser la mobilité dans les zones rurales ne disposant pas de réseau de transport public important.

Tadao (réseau de transport en commun) met à disposition trois Peugeot e-208 électriques qui peuvent transporter cinq personnes. Il vous en coûtera 1,20 € la demi-heure et une autorisation bancaire d'un montant de 300 € est demandée à toute personne réservant un véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de ce service rendez-vous sur : TADAO (clem.mobi) #



Je souhaiterais commander des arbres et arbustes, l'opération "Plantons le décor" est-elle renouvelée cette année ?



Oui, "Plantons le décor" est de retour en 2024 ! Cette opération organisée par les Espaces Naturels Régionaux en partenariat avec la Communauté d'agglomération, vous propose d'effectuer une commande groupée de végétaux. Ainsi vous participez à la préservation de l'originalité des paysages des Hauts-de-France tout en bénéficiant de prix attractifs pour vos arbres, arbustes, fruitiers et variétés potagères.

Commandez avant le 2 janvier :

1. Rendez-vous sur le site Plantonsledecor.fr
2. Si vous souhaitez payer par carte via le site, cliquez sur "connexion", créez votre compte ou connectez-vous si vous en aviez déjà un et ensuite vous pouvez sélectionner vos produits via le catalogue en ligne, puis valider votre panier et payer.
3. Si vous souhaitez payer par chèque, cliquez sur "bon de commande", renseignez les informations demandées en sélectionnant "CA Béthune-Bruay", vous pouvez ensuite imprimer le PDF généré et le remplir ! Puis, envoyez votre bon de commande et votre chèque avec les informations indiquées à la fin du PDF
4. Récupérez votre commande le 20 janvier 2024 entre 9h et 12h à l'Hôtel Communautaire (100 Avenue de Londres - 62400 Béthune). #



J'ai de grands cartons ou beaucoup de cartons à jeter comment faire ?

Lorsque vous devez jeter des gros cartons, le plus simple est de les déposer en déchetterie, c'est gratuit !

Vous pouvez jeter vos cartons dans les bacs, mais ceux-ci ne doivent pas monopoliser la place, ne les déposez pas à côté car ils ne seront pas collectés et ne les laissez pas dépasser des bacs car s'il pleut, ils risquent d'être endommagés et donc de ne plus être recyclables.

Si vous commandez régulièrement en ligne ou que votre livraison comporte plusieurs cartons, privilégiez le dépôt en déchetterie, et pensez au préalable à plier vos cartons ! Retrouvez les adresses et horaires des déchetteries ici : [#](http://bethune-bruay.fr)



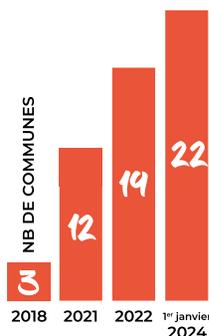
Le permis de louer

C'est quoi ? Comment ça fonctionne ?

L' Autorisation Préalable de Mise en Location -A.P.M.L. dite "permis de louer" - permet de **contrôler l'état d'un logement avant sa mise en location**. Il est mis en œuvre sur des périmètres rencontrant des problèmes de logements dégradés disponibles à la location.



D'abord conduit à titre expérimental sur trois communes de l'Agglo en 2018, il séduit chaque année de nouvelles communes.



Au total, **22 communes** du territoire le mettent donc en œuvre sur certains périmètres !

+ d'infos : www.bethunebruay/permis-de-louer

VOUS ÊTES CONCERNÉS PAR LE PERMIS DE LOUER ?

VOUS ÊTES LOCATAIRE

Si vous louez un bien qui dispose d'un permis de louer, c'est l'assurance d'un logement en bon état et décent. L'autorisation peut être jointe au contrat de location, sinon vous pouvez la réclamer au propriétaire.



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET SOUHAITEZ LOUER VOTRE LOGEMENT ?

1 Dépôt de la demande d'APML auprès de la communauté d'Agglomération composée de

- Un formulaire CÉRF A n°15652*01
- Une attestation de propriété ou copie de taxe foncière s'y référant
- Le dossier de diagnostic technique (DDT) par mail permisdelaouer@bethunebruay.fr ou par voie postale



2 **Votre dossier est complet :** l'Agglomération vous adresse Accusé Réception de dépôt de dossier. **Votre dossier est incomplet :** une demande de pièces complémentaires vous sera adressée.



3 Un agent de la commune ou un opérateur désigné par la mairie réalise une visite de contrôle du logement et renseigne une fiche d'état des lieux.

Sans visite du logement programmée par la commune dans le mois qui suit la réception de votre récépissé de dépôt de dossier → vous pouvez louer votre logement, l'autorisation est tacite.



4

Vous recevez un **rejet motivé**, avec une liste de travaux à effectuer. Votre logement ne peut être loué. **Une nouvelle visite de contrôle sera nécessaire.**

Si vous louez votre logement sans permis de louer, vous vous exposez à des sanctions allant de 5 000 à 15 000 € !

Vous recevez un **rejet motivé**, avec une liste de travaux à effectuer. Votre logement ne peut être loué. **Une nouvelle visite de contrôle sera nécessaire.**

↓

Vous pouvez louer votre logement ! Vous recevrez votre autorisation préalable de mise en location par courrier.

↓

Si vous louez votre logement sans permis de louer, vous vous exposez à des sanctions allant de 5 000 à 15 000 € !

Un doute, une question sur le permis de louer ?



• rendez-vous sur



• permanences téléphoniques les lundis et jeudis de 14h à 17h et les mercredis de 9h à 12h 03 21 61 50 05

• contactez le service habitat par mail permisdelaouer@bethunebruay.fr

AGENDA

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
ET 27 JANVIER À 10h

Promenade sensible pour les 3-5 ans

📍 **Labanque (44 place Georges
Clemenceau à Béthune)**

Moment de visite pour les tout-petits, accompagnés de leurs parents ! 45 minutes de promenade au milieu des œuvres, c'est le temps parfait pour que les petits pieds déambulent dans les espaces, les doigts touchent des textures et les oreilles découvrent de nouvelles sonorités.

Durée 45 min., activité comprise dans le billet d'entrée, sur réservation.

+ 03 21 63 04 70 ou

contact.labanque@bethunebruay.fr



22

DU 11 AU 21 DÉCEMBRE

Portes ouvertes au conservatoire de danse

📍 **Béthune**

Vous souhaitez découvrir les activités proposées au conservatoire communautaire de danse ? Il se dévoile lors de ses journées portes ouvertes du lundi 11 au jeudi 21 décembre 2023 ! Au programme : danse contemporaine, jazz, danse classique mais aussi musiques classiques et musiques actuelles.

+ 03 21 56 43 74

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À 16h

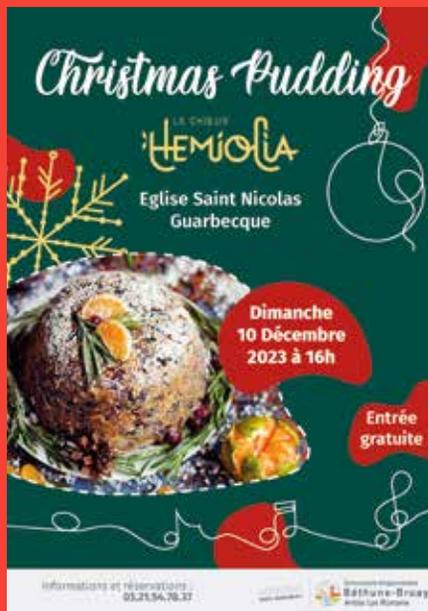
Concert de Noël

📍 **Église de Gosnay**

L'ensemble Cum Jubilo présente un concert-spectacle autour des légendes de Saint-Nicolas, composé des plus beaux chants de manuscrits originaires de toute l'Europe, de créations musicales du grand spécialiste des troubadours Manolo Gonzalez et d'un miracle du 12^e Siècle mis en scène par Emanuele Arioli, jeune et talentueux médiéviste, à la fois chercheur émérite et acteur au cinéma.

+ **Réservations** : au 03 21 54 78 37
culture@bethunebruay.fr

À VOIR !



DIMANCHE 10 DÉCEMBRE À 16H

Guarbecque

📍 **Église Saint-Nicolas**

L'ensemble Hemiolia vous présente "Christmas Pudding", une belle recette musicale de Noël ! Venez savourer un mélange sucré salé de chefs-d'œuvre polyphoniques anciens harmonisés par John Rutter, l'actuel compositeur officiel de la famille royale britannique.

+ **Entrée gratuite**



Retrouvez l'agenda complet sur notre site
internet : bethunebruay.fr



SAMEDI 23 DÉCEMBRE

Noël à Loisinord

📍 **Nœux-les-Mines
(avenue du Lac)**

Venez fêter Noël à Loisinord !
Avec descente du père Noël.

+ 03 21 26 84 84

loisinord@bethunebruay.fr
Gratuit

MERCREDI 31 JANVIER

Vœux de l'Agglo

📍 **Béthune**

Cette année, l'Agglo vous donne rendez-vous le 31 janvier ! Les lieux et horaires vous seront précisés prochainement.

VENDREDI 19 JANVIER
DE 9H30 À 17H30

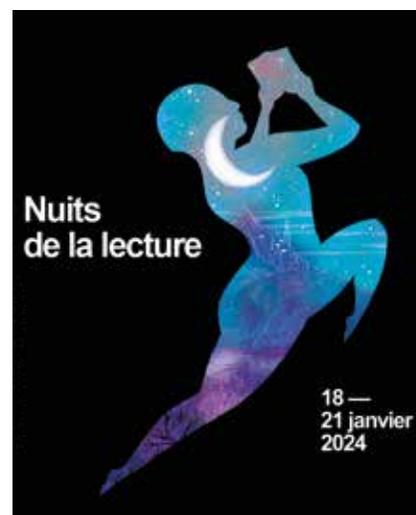
Atelier "de l'écriture au geste"

📍 **Auchy-les-Mines
(rue Edmond Grenier)**

Dans le cadre des "Nuits de la lecture", un atelier "De l'écriture au geste" est proposé aux seniors à la médiathèque d'Auchy-les-Mines. Il alliera danse et atelier d'écriture sur la thématique du corps. Toutes la journée, repas sur place en mode auberge espagnole.

+ **Inscriptions** : 03 21 02 20 09
03 21 02 52 72 ou

serv.culture@auchylesmines.fr



PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Malgré un contexte national parfois tendu, des signaux encourageants sur le plan local ont marqué cette année 2023 : notre projet de territoire se concrétise et transforme en profondeur notre Agglomération. À l'aube de la transition écologique et énergétique, des projets y prennent vie, des bâtiments sortent de terre sur nos zones d'activité, des entreprises se développent, des investisseurs, de plus en plus nombreux, misent sur notre territoire, convaincus par son dynamisme actuel et la stratégie qu'ensemble, élus communautaires, avons définie.

Un nouveau souffle industriel ranime le marché de l'emploi et tient les promesses d'une Agglo 100% durable. La réindustrialisation verte est en marche. La Vallée de l'électricité bien sûr, autour de laquelle se développent des activités d'avenir créatrices à terme de plusieurs milliers d'emplois, sans compter la renaissance du site Bridgestone ou encore l'émergence d'entreprises liées au réemploi et au recyclage. Notre territoire est devenu un démonstrateur national reconnu de

la révolution industrielle, entre protection de l'environnement et développement économique.

Bonne nouvelle encore : le partenariat économique initié avec nos « cousins » du Québec se concrétise. Quinze de nos jeunes habitants partiront y travailler durant deux ans et, au vu du succès rencontré, de nouveaux recrutements devraient s'opérer.

Accompagnons cet essor en 2024, et alors que 2023 se termine, nous vous souhaitons de bonnes fêtes à tous ! #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Le groupe Ruralité, Solidarité, Proximité, n'a pas rendu de tribune pour ce numéro.

La Gauche citoyenne

Lors du Conseil communautaire du 17 octobre 2023, les élus de la Gauche citoyenne sont intervenus à plusieurs reprises concernant l'accélération de la mise en place d'aménagements cyclables et du développement d'une stratégie vélo.

Nous soutenons bien sûr ces mesures de nature à favoriser la mobilité douce. La délibération que nous avons votée vise à l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur cyclable pour encourager l'usage du vélo sur notre territoire.

Le plan se concentre pour le moment sur la desserte des gares et de pôles d'attractivité comme les collèges. Nous avons indiqué au cours de ce conseil que nous souhaitons que les zones d'activités soient également prises en compte. Cela concerne en effet au total des milliers de salariés dont de plus en plus sont à la recherche d'une mobilité

douce.

Nous avons aussi insisté sur la nécessité de prévoir pour les vélos des stationnements sécurisés. Il nous a été répondu qu'il s'agissait pour le moment de définir un cadre général avant la mise en place d'actions plus concrètes. Gageons que cela sera fait dans les meilleurs délais.

Enfin, toujours dans le cadre du développement de la mobilité durable, nous profitons de l'occasion pour rappeler que nous sommes favorables à la mise en place de la gratuité des transports en commun. #

Le groupe La Gauche citoyenne

→ DES SOLUTIONS POUR **BIEN VIEILLIR**

1^{ER}
→ **SALON**

**MARDI
12 DÉCEMBRE**

De 10h à 17h (gratuit)

**Salle Edmond Mille
ISBERGUES**



**AVEC LA PARTICIPATION
DE PÉPÉE LE MAT**

**VIE QUOTIDIENNE
& AIDE À LA PERSONNE**

**PRÉVENTION
& SANTÉ**

**SPORTS
& LOISIRS**

**LOGEMENT
& HABITAT**

Cet événement est organisé par la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

bethunebruay.fr/salon_bienvieillir

Contact : 03 62 61 47 72
cathy.woets@bethunebruay.fr

62 Pas-de-Calais
Mon Département

CLUSTER
SENIOR



L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane